



Véritable provocation : La direction annonce 10 samedis travaillés d'ici fin décembre + le 11 novembre

Avalanche d'heures supplémentaires

Au CSE du mardi 28 septembre, la direction a osé annoncer que les dix samedis à partir du 9 octobre jusqu'au 18 décembre seraient travaillés. Cerise amère sur ce mauvais gâteau, elle prévoit aussi de faire travailler le férié du jeudi 11 novembre.

Pour ceux qui ne chôment pas, ça pourrait faire des semaines de 6 jours à des cadences infernales.

C'est, bien entendu, une provocation de la part de la direction qui n'est même pas capable de savoir si on travaille le jour pour le lendemain à cause de la pénurie de puces électroniques.

Mais son message est clair : dès qu'elle le pourra, la direction nous fera travailler les samedis et les jours fériés à un rythme infernal.

**Pour ne pas crever au boulot, il faut lui envoyer un message clair :
pas question d'accepter son rythme destructeur.**

Nos salaires attaqués

Avec le chômage à répétition depuis le retour des congés, **ce sont plusieurs centaines d'euros qui manquent sur la paie de septembre !** La crise n'est pas la même pour tout le monde !

Le groupe Stellantis (fusion PSA – FIAT Chrysler) a fait 6 milliards de bénéfices nets au cours des six premiers mois de l'année 2021. Dans les caisses de Stellantis il y a donc largement de quoi maintenir l'intégralité de nos salaires. **C'est de notre sueur, de notre travail que sont issus ces bénéfices.**

Nous ne signons pas les accords qui amputent notre salaire quand la direction décide de mettre de l'activité partielle. C'est elle qui est responsable de l'organisation de l'approvisionnement des pièces. En cas de pénurie de pièces et de jours non travaillés, les salariés n'y sont pour rien et n'ont pas à en faire les frais.

La CGT revendique le maintien des salaires à 100 % sans condition.

- A savoir : le salaire des cadres est maintenu à 100 % lorsqu'ils chôment. Ce qui est possible pour certains devrait l'être pour tous !

Non aux suppressions d'emplois

Depuis l'annonce de la suppression d'une équipe de production, dans toute l'usine c'est un tsunami contre nos emplois.

- Tous les intérimaires ont été licenciés avec un retour à pôle emploi
- Les directions des sous-traitants, Faurecia, SAS, GAS, GSF, etc... ont, elles aussi, renvoyé des intérimaires.

Pour autant, le chômage partiel n'a pas été supprimé, bien au contraire !

La CGT revendique la baisse des cadences et le lissage de la production sur 2 équipes.

Tous les emplois, y compris intérimaires, doivent être conservés en répartissant le travail entre tous.

Tous dans la rue le mardi 5 octobre

Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires et des organisations d'étudiants appellent à une journée nationale de grèves et de manifestations le mardi 5 octobre pour la défense de l'emploi et des salaires et contre la politique d'austérité menée par le gouvernement et le patronat.

Pour cette journée, un mot d'ordre de grève nationale couvre l'ensemble des salariés se déclarant en grève.

Manifestations :

Rennes ; 11h esplanade Charles de Gaulle

Fougères : 17h30 place Aristide Briand

Saint Malo : 11h devant la Médiathèque

Prime exceptionnelle

En 2020, la CGT avait communiqué sur l'aide exceptionnelle versée par la caisse de retraite complémentaire agirc-arrco et malakoff humanis suite aux pertes de revenus liés au chômage partiel.

Plusieurs salariés de la Janais qui avaient fait la demande avaient bénéficié de ce coup de pouce de plusieurs centaines d'euros.

Ce n'est pas négligeable dans cette période où les patrons, malgré des bénéfices énormes, diminuent les salaires via le chômage partiel.

En 2021, l'opération est renouvelée pour ceux qui n'en ont pas bénéficié en 2020. N'hésitez pas à faire une demande.

✓ *les salariés des entreprises sous-traitantes peuvent aussi en bénéficier.*
Vérifier l'éligibilité sur le site internet de malakoff humanis

N'hésitez pas à vous faire aider d'un délégué CGT

La CGT continuera à vous informer des aides que nous pouvons obtenir pour améliorer notre quotidien. C'est aussi ça le rôle d'un syndicat.

COVID-19 Aide réactive fragilité 2021



Quelle est cette aide ?

Dans le cadre de la crise sanitaire, Malakoff Humanis se mobilise pour les salariés ou dirigeants salariés cotisant au régime de retraite Agirc-Arrco et rencontrant des difficultés financières dues à une baisse de revenus en 2021 liée à l'activité partielle. Cette aide peut atteindre 1 500 € selon la situation financière du demandeur. Elle est accordée une seule fois, **sur demande individuelle**, aux personnes n'ayant pas bénéficié de l'aide exceptionnelle d'urgence Agirc-Arrco en 2020.

Comment en bénéficier ?

Si vous cotisez à l'institution de retraite complémentaire Malakoff Humanis Agirc-Arrco ou Malakoff Humanis International Agirc-Arrco, faites votre demande **avant le 31 décembre 2021**.

Par mail à : aideexceptionnelle.agircarro@malakoffhumanis.com en précisant dans votre message :

- Nom et Prénom
- Numéro de Sécurité sociale
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Nom de votre entreprise

Ou par téléphone :

3996 Service gratuit + prix appel du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

ATTENTION
Des formulaires de demandes avec un Flash/QR-Code circulent. L'utilisation de ces documents téléchargés, photocopiés ou échangés, génère des erreurs à l'enregistrement et bloque l'étude du dossier. **Nous vous recommandons de ne pas les utiliser et de demander votre formulaire personnalisé comme indiqué ci-contre.**

Le service de gestion des aides individuelles vous adressera **par courrier** une demande d'intervention sociale personnalisée à compléter, à laquelle il faudra joindre : avis d'imposition, les bulletins de salaire **mentionnant l'activité partielle depuis janvier 2021**, RIB et justificatifs des difficultés financières.

Cette aide vous sera versée après analyse de votre dossier et si votre situation sociale le justifie.

 

Suppression d'emplois chez les pompiers de l'usine

En juillet, la CGT avait informé sur le projet de la direction de reprendre en interne les services incendie de l'usine.

En sous-traitant le service incendie à Securitas en 2015, la direction avait déjà supprimé 4 emplois.

En reprenant en interne ce service le 1^{er} septembre, la direction supprime à nouveau 4 emplois en diminuant l'effectif à 8 au lieu de 12.

De plus, la CGT a dénoncé la perte d'emploi des 12 pompiers Securitas. La direction se voulait rassurante en assurant que Securitas leur proposerait d'autres affectations sur le département...

✓ **Au 1^{er} septembre, nous savons que seuls 3 pompiers sur les 12 ont été reclassés par Securitas. Le bilan est bien maigre !**

Licenciement pour inaptitude d'un travailleur reconnu handicapé : lamentable !

David Blandin travaillait depuis 1999 au Montage, notamment aux Portes.

A 45 ans, il a été déclaré inapte à tous les postes de travail à la suite de maladies professionnelles.

La direction, qui supprime le maximum de postes hors chaîne, ou adaptés, affirme n'avoir aucun poste à lui proposer.

Désormais avant de prononcer un licenciement pour inaptitude, la direction doit consulter les syndicats sur l'absence de poste adapté : les membres CGT ont voté contre. Les autres syndicats se sont abstenus. Mais ça ne changera rien. Il sera licencié.